

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

### AMENDEMENT

N ° AS377

présenté par

Mme Manin, Mme Biémouret, Mme Bareigts, M. Hutin, M. Letchimy, M. Saulignac,  
Mme Vainqueur-Christophe et Mme Untermaier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 57, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.